



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230308-DEL_2023_0025-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 03 mars 2023**

Délibération n° 25

L'an deux mille vingt trois, le trois mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 24 février 2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :

Ont donné procuration :

Monsieur Jérôme EYNARD à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Jean-Williams SEMERARO à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 22H05

Rédacteur : Laetitia CHENEVERT Bibliothèque

Objet :	Bibliothèque municipale : simplification des abonnements, création de tarifs, modification du règlement intérieur
----------------	---

Rapporteur : Catherine CHALAYE

La bibliothèque municipale propose de nombreux abonnements à ses usagers. Ils se sont multipliés au fil des années : abonnement jeunes, ados, adultes, pros, apprentis etc donnant des droits et accès différents à chacun. Ces différenciations ne sont plus aujourd'hui en adéquation avec l'évolution des pratiques et des attentes des usagers.

Ainsi, il semble nécessaire de faire évoluer les propositions d'abonnements, leurs tarifs et par conséquent le règlement intérieur de la bibliothèque municipale du Puy-en-Velay.



Abonnements

Une simplification de neuf à trois types d'abonnements différents permet d'adapter le service aux besoins et aux attentes des usagers, d'ouvrir leurs droits d'accès et de rendre plus lisible l'offre de services.

Chaque abonnement ouvre ainsi des droits d'emprunt identiques : 30 documents, tous supports à tous les étages, pour tous types de documents : livres, numériques, mangas, BD, livres audios...

Seule la durée est différente en fonction de l'abonnement : la durée de prêt est allongée à 60 jours pour le besoin des collectivités, et la durée de l'abonnement réduite à 2 mois pour les abonnements vacances.

Carte individuelle	Carte vacances	Carte collectivité
Pour tous	Pour tous	classe, école, structure municipale, CLSH, Ehpad, association
durée : 1 an de date à date	durée 2 mois	durée : 1 an de date à date
Emprunt de tous types de documents à tous les étages	Emprunt de tous types de documents à tous les étages	Emprunt de tous types de documents à tous les étages
Restriction pour les – de 15 ans : certains documents (jugés violents ou érotiques) sont exclus du prêt pour cette classe d'âge.	Restriction pour les – de 15 ans : certains documents (jugés violents ou érotiques) sont exclus du prêt pour cette classe d'âge.	
prêts de 30 documents pour 30 jours (durée renouvelable 1 fois)	prêts de 30 documents pour 30 jours (durée renouvelable 1 fois)	prêts de 30 documents pour 60 jours
Accès au service de VOD : téléchargement de films (limité en nombre)	Accès au service de VOD : téléchargement de films (limité en nombre)	Accès au service de VOD : téléchargement de films (limité en nombre)
accès à un ordinateur 1H/jour : Internet et bureautique	accès à un ordinateur 1H/jour : Internet et bureautique	accès à un ordinateur 1H/jour : Internet et bureautique

Tarifs

Abonnements

Aujourd'hui l'abonnement est gratuit pour les habitants du Puy-en-Velay, les élèves et étudiants de la commune, les collectivités de la ville. Étant donné la demande forte des étudiants et des jeunes, la ville du Puy-en-Velay ouvre la gratuité à tous les jeunes de moins de 25 ans, peu importe leur lieu de résidence et peu importe leur lieu d'étude.

Les collectivités extérieures à la commune formulent des demandes d'abonnement auprès de la bibliothèque municipale du Puy-en-Velay. Ainsi un abonnement collectivité leur sera proposé au tarif de l'abonnement individuel soit 22 € 50.

Abonnement individuel			Abonnement vacances	Abonnement collectivités	
GRATUIT	22,50 €	11,50 €	4,00 €	GRATUIT	22,50 €
Résident le Puy-en-Velay	Résident hors le Puy-en-Velay	Résident hors le Puy-en-Velay, demandeur d'emploi	Résident hors le Puy-en-Velay (durée 2 mois)	Collectivités du Puy-en-Velay	Collectivités hors le Puy-en-Velay
Jeunes moins de 25 ans	+ de 25 ans				

Reproductions

Le service de reproduction de la bibliothèque nécessite également la création de tarifs afin d'en faciliter la gestion et de permettre aux usagers d'acquérir des cartes d'achat de crédits. Le coût d'une impression reste donc identique, seule la gestion des achats d'impressions évolue.

1,50 €	Carte 10 impressions	Impressions photocopies formats	et tous	Noir et blanc uniquement
3 €	Carte 20 impressions	Impressions photocopies formats	et tous	Noir et blanc uniquement

Pour le fonds patrimonial :

Réalisation de prises de vue avec votre matériel	Gratuit Dans le cas d'une reproduction de qualité, un double des prises de vues est cédé gracieusement à la bibliothèque.
Cliché numérique /Numérisation scanner	1 € par vue
Tirage de clichés numériques A4 noir et blanc/ papier ordinaire	15 cts
Si envoi postal	Facturation envoi – tarifs poste

Jeux

Les nouvelles conventions signées avec Lud'agglo en 2021 permettent de proposer les tarifs de :

- 1 € 50 pour le prêt d'un jeu comme actuellement à la bibliothèque,
- 11 € pour une carte ou un crédit de 10 jeux.

11 €	10 jeux
1 €	Par pièce manquante Perte de pièces du jeu, dégradation du jeu

Règlement intérieur

Étant donné d'une part les évolutions proposées aux usagers : abonnements, ouverture de la gratuité à tous les jeunes de moins de 25 ans, et d'autre part l'évolution des services depuis 2015, un nouveau règlement intérieur adapté est proposé au conseil.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 21/02/2023

A reçu un avis favorable en Commission Animations Culturelles - Vie associative du 16/02/2023

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE
 - le projet d'adaptation des abonnements de la bibliothèque et des services qui en découlent,
 - la création de nouveaux tarifs d'abonnements, de jeux, et de reproduction ;
 - le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale annexé à la présente délibération,
- FIXE
 - le tarif des abonnements individuels pour les moins de 25 ans : gratuit,
 - le tarif des abonnements collectivités hors le Puy-en-Velay à 22 € 50,
 - le tarif de la carte de 10 impressions à 1€50, 20 impressions à 3 €,
 - le tirage d'un cliché numérique du fonds ancien à 15 ct l'unité,
 - la carte de 10 jeux à 11 € et 1 € pour chaque pièce non rendue ou dégradée.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 3 mars 2023,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le 10/03/2023
ID : 043-214301574-20230308-DEL_2023_0025-DE

